

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						J					

DEUX DISCOURS DU PAPE AUX FRANCAIS

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

S. S. LE PAPE PIE X

A l'audience du pèlerinage national français

LE VENDREDI, 23 SEPTEMBRE

SI Nous n'avions déjà d'autres motifs pour faire le plus joyeux accueil aux chers pèlerins de France, il Nous suffirait d'avoir celui de la recommandation du vénéré archevêque de Paris au nom duquel, Monseigneur, vous Nous les avez présentés. Une raison spéciale cependant leur donne droit à Notre bienveillante attention ; c'est qu'ils sont venus à Rome à l'occasion du 50e anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception pour affirmer solennellement que la France est le royaume de Marie, et que par conséquent, comme l'a proclamé la vénérable Pucelle d'Orléans, Jeanne d'Arc, la France est le royaume de Jésus-Christ.

Aussi, ne pourriez-vous, chers fils, Nous donner une plus douce consolation dans ces moments où Nous sommes profondément affligé par tout ce qui se trame au détriment de la religion dans votre patrie. Votre présence, en effet, Nous confirme dans Notre conviction

que Dieu aime la France parce qu'il aime l'Eglise, et que puisqu'il protège son épouse, il veut aussi le salut de sa fille bien-aimée.

Oui, Dieu aime la France, à cause des œuvres si nombreuses qu'elle a fondées pour le salut des âmes ; œuvres, qui, comme les eaux d'un fleuve majestueux, répandent de tous côtés leur action bienfaisante.

Dieu aime la France, à cause des conquêtes pacifiques de ses missionnaires intrépides, qui courent porter la lumière de la foi aux extrémités les moins connues de la terre et au milieu des ténèbres de l'idolâtrie.

Dieu aime la France, parce que si elle n'a pas toujours correspondu à la mission qu'il lui a confiée et aux privilèges qu'il lui accordait pour remplir cette mission, il n'a pas laissé sans punition son ingratitude, et il l'a relevée par cette même main qui la châtiât.

Dieu aime la France, parce qu'en ces temps mêmes de proscription et d'angoisses, Il appelle ses fils auprès des sanctuaires de Montmartre, de Paray-le-Monial et de la grotte de Lourdes, à prier, à pleurer et à admirer les merveilles de sa toute-puissance. Dieu n'accorde des grâces pareilles qu'aux nations qu'il veut sauver.

Dieu aime la France, parce qu'il excite ses fils à manifester leur foi par le dévouement à l'Eglise, par l'attachement au Siège apostolique et par l'amour envers le Vicaire du Christ, en les amenant, même au prix de sacrifices, auprès de la chaire de Pierre pour entendre la parole de vérité, pour recevoir une direction dans leurs œuvres, pour se ranimer dans les luttes

qu'ils ont à soutenir : une nation qui a de tels fils ne doit pas périr.

Voilà, très chers fils, une consolation que Nous partageons avec vous. A votre retour en France, emportez avec vous, non pas seulement l'espérance, mais la certitude que Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'infinie bonté de son cœur miséricordieux, sauvera votre patrie en la maintenant toujours unie à l'Eglise et que, par l'intermédiaire de la Vierge immaculée, Il fera se lever l'aurore de jours meilleurs ; car ce pèlerinage si édifiant fortifiera encore davantage votre foi ; il donnera un nouvel élan à votre piété et établira un grand exemple à suivre pour tous vos frères.

Avec une même affection, Nous bénissons donc la France, et tout d'abord votre noble épiscopat qui, pour les intérêts religieux et le salut des âmes, déploie un zèle infatigable. Nous bénissons avec toute l'effusion de Notre âme les vicaires généraux, les curés et leurs paroisses, et tous les prêtres en priant Dieu de leur accorder les plus douces consolations dans l'exercice d'un ministère plein de fruits. Nous vous bénissons enfin de tout cœur vous tous, chers pèlerins, vos familles, vos amis et vos œuvres, afin que vous puissiez travailler avec un courage ardent et une pleine confiance dans le secours du ciel. Que cette bénédiction soit une source de consolations constantes pour tous ceux qui sont aujourd'hui présents ici et pour ceux qui sont demeurés au loin !

DISCOURS

DE

S. S. LE PAPE PIE X

A l'Association catholique de la Jeunesse
Française

DANS L'AUDIENCE DU 25 SEPTEMBRE

RECONFORTE par les nobles sentiments exprimés dans l'adresse qui vient de Nous être lue en votre nom, Nous remercions le Seigneur qui de temps à autre Nous procure de telles consolations et apporte à notre faiblesse le courage nécessaire dans les combats que nous avons à soutenir.

Car votre protestation est vraiment consolante pour Nous. Elle Nous donne l'assurance qu'au milieu des difficultés dont est tourmentée l'heure présente, Nous aurons à Nos côtés, dans la lutte pour le bien, de très chers jeunes gens qui, unis d'esprit et de cœur à l'ombre de leur bannière où se lit la belle devise *Piété, étude, action*, Nous conduiront à la victoire.

Vos protestations ne se traduisent pas seulement par des paroles mais par des faits : vous Nous en avez donné une preuve éloquente en venant à Rome, même au prix de sacrifices. Vous êtes venus dans la Ville éternelle pour célébrer le cinquantième anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception,

et pour mettre sous la protection de la Reine des cieux votre foi, la pureté de votre vie, vos généreux projets d'action pour la cause de l'Eglise et de la patrie. Vous êtes venus vénérer le tombeau des princes des Apôtres et ceux de tant d'autres martyrs, afin d'y puiser l'héroïsme qu'exigent de si nobles combats. Vous êtes venus offrir au Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de votre amour filial et de votre obéissance absolue et en recevoir des directions opportunes dans l'incertitude des choses humaines et les bouleversements incessants dans les idées et dans les faits.

Nous vous remercions donc, bien chers jeunes gens, du réconfort que vous Nous apportez par vos déclarations, et en particulier par votre promesse de garder comme un trésor les enseignements que Nous avons donnés dans notre première Encyclique. Ils se résument dans le programme de cette association catholique : *Piété, étude, action.*

Oh oui ! faites-vous un trésor de la piété, mais que votre piété soit entière, publique et active ! Il y a des choses qui ne peuvent pas être divisées et faites seulement en partie. La piété est de celles-là. Il en est d'elle comme de Dieu à qui s'adressent les sentiments d'amour et de respect qui la constituent. Dieu ne peut être partagé ni diminué : la piété ne se conçoit pas si elle n'est complète et entière. Ou tout, ou rien ! — Que la vôtre soit aussi une piété publique ! Que votre foi ait pour témoins non seulement les murs du foyer domestique ou des réunions privées, mais les églises, les

places publiques, les grandes foules, les assemblées populaires ! Avec cette noble franchise que vous donne l'inviolable liberté de l'Évangile, rendez hommage à Dieu en quelque lieu et devant quelque personne que ce soit. N'ayez jamais la lâcheté de craindre les railleries de ceux qui voudraient fermer les lèvres ouvertes à Sa louange, enchaîner les pieds en marche vers Ses temples, retenir les mains prêtes à déposer sur Ses autels leurs offrandes et leurs vœux.

La vraie piété doit être éclairée : vous faites donc sagement de lui joindre l'étude. Le bien ne peut se trouver là où manque la connaissance de ce qui est utile au salut des âmes, à la réforme des mœurs, à l'acquisition de la vertu. *Ubi non est scientia animæ, ibi non est bonum* (Prov., XIX, 2). Votre étude, vous n'en doutez pas, doit s'appliquer surtout à la doctrine révélée de Dieu qui renferme tant de trésors de sagesse surhumaine, des préceptes d'une si haute morale, des enseignements propres à former une vie vertueuse. Ils n'ont jamais découvert rien de semblable les plus acclamés des savants de ce monde qui, dans la confusion d'une nouvelle tour de Babel, enseignent non la vérité mais l'erreur, non la certitude mais le vice, non l'ordre mais l'anarchie, non la religion mais l'athéisme.

Et c'est précisément à ce manque d'études religieuses, à cette ignorance de la science de Dieu, que la société doit d'être envahie par cette corruption dont gémissait déjà le prophète : « Le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère inondent le monde parce que la

connaissance de Dieu n'y est plus (Osée, IV, 1, 2). Pour avoir négligé ou méprisé cette étude, des hommes cependant instruits dans les choses profanes blasphèment ce qu'ils ignorent et deviennent le fléau corrupteur de la société.

Mais vous, chers jeunes gens, vous regardez comme vous étant adressées à vous-mêmes les exhortations du Saint-Esprit : « Applique-toi à l'étude, ô mon fils, pour réjouir mon cœur, pour que tu puisses répondre à qui voudrait te mépriser », pour que tu sois capable de défendre les vérités de la foi devant qui oserait les combattre : *Stude sapientia, fili mi, et lætificæ cor meum ut possis exprobranti respondere sermonem* (Prov., XXVII, 11).

Soutenus par votre piété et votre science, pratiquant le précepte divin : *unicuique mandavit Deus de proximo suo*, vous vous livrez à un apostolat fructueux. En remplissant fidèlement vos devoirs envers Dieu, en vous enrichissant de toutes les vertus, en défendant la vérité avec courage, vous inviterez tous les hommes à suivre votre exemple, vous vous imposerez au respect et à l'admiration de vos adversaires eux-mêmes. Et après avoir donné à vos frères ce pain spirituel, vous achèverez d'accomplir le précepte de la charité en offrant à tous ceux qui sont dans le besoin leur pain matériel, par les institutions économiques et les œuvres de bienfaisance. Alors vous pourrez courageusement répondre à qui vous méprise : *exprobranti respondere sermonem*.

Ces fruits de bénédiction Nous sont assurés par la protestation loyale que vous faites de soumettre à l'au-

torité épiscopale la direction de tous vos actes. L'expérience Nous a montré que cette direction est pour une œuvre de jeunesse la condition de sa vitalité chrétienne. Puissent-ils entendre cette vérité, tant d'aveugles qui se professent catholiques et cependant réclament une indépendance absolue envers toute autorité, et veulent une liberté qui ne serait plus celle des fils de Dieu mais des rebelles de Lucifer. Si l'obéissance est nécessaire en tout ordre de choses, ceux-là pourraient-ils s'en affranchir qui se consacrent à des œuvres dont la dépendance est si intime avec la charité et la religion ? Fasse le Seigneur que votre exemple amène à résipiscence tous ces jeunes gens et que Nous puissions, avec eux comme avec vous, Nous réjouir du bien accompli, de la victoire remportée et des mérites obtenus !

En attendant, Nous vous remercions de nouveau des consolations que vous Nous avez apportées et Nous exprimons le souhait que de chacun de vous puisse se répéter l'éloge que le Saint-Esprit faisait de Tobie. L'un des plus jeunes de la tribu de Nephtali, Tobie n'eut jamais dans ses actions rien de puéril. Quand tous couraient aux veaux d'or faits par Jéroboam, lui se rendait seul au temple et y adorait le Seigneur Dieu d'Israël. Emmené en esclavage, il visitait ses frères de captivité pour leur porter des paroles de salut. Autant que le lui permettaient ses forces, il donnait à manger à ceux qui avaient faim, il habillait ceux qui manquaient de vêtements, il ensevelissait les morts. Bien qu'esclave, il passa sa vie dans l'allégresse du cœur, grandissant tou-

jours dans la crainte et l'amour de Dieu jusqu'à l'âge avancé où il mourut.

Que la Bénédiction apostolique réalise ce souhait ! Nous vous la donnons de grand cœur et en priant le Seigneur d'exaucer Notre vœu, pour vous, pour vos parents, pour vos œuvres, pour tous ceux qui vous aident à les diriger de leur appui matériel, ou de leurs conseils.

ROME ET LA FRANCE

E retentissant conflit qui vient de s'élever entre la France et le Vatican, et qui brutalement a abouti à la rupture complète des rapports diplomatiques entre ces deux puissances, si bien faits pour vivre d'entente et d'harmonie, puisque l'une est la Mère aimée et l'autre la Fille aînée, a éclaté comme une bombe, le 13 juillet dernier.

Le *Matin*, organe du Ministère de l'Intérieur et des Cultes, et le *Temps*, inspiré par le Ministère des Affaires étrangères, lançaient aux quatre coins du monde que Mgr Geay, évêque de Laval, et Mgr LeNordez, évêque de Dijon, étaient invités à suspendre l'exercice de leur juridiction et à se rendre à Rome pour se disculper des graves accusations venues de leurs diocèses respectifs et portées au tribunal du Saint-Office.

Mais, au gré du gouvernement français, le coup où il n'était question que de deux évêques n'aurait pas assez.

d'écho à travers la France et la bouchée était trop petite ; il fallait d'autres appâts.

Déjà les organes officieux sinon officiels du gouvernement avaient annoncé que le Pape voulait décimer l'épiscopat français, et même on était allé jusqu'à dire que Pie X demandait la démission en bloc de tous les évêques français.

Mêlant donc sciemment deux faits certains (les cas de Laval et de Dijon) à de vaines « présomptions », les deux journaux en question annonçaient de plus que les titulaires des archevêchés de Rouen, d'Albi, d'Avignon, d'Alger et des évêchés de Tarantaise et de Mende avaient aussi reçu du tribunal du Saint-Office un *veniat* pour se rendre à Rome *ad audiendum verbum*, mais ajoutaient-ils : « Aucun d'eux ne veut se rendre à l'invitation, craignant que rendus à Rome, on ne leur donne le coup d'Olmütz, signifiant par cette parole qu'ils redoutaient d'avoir à se démettre comme l'avait fait récemment Mgr Kohn, archevêque d'Olmütz, en Autriche.

Le même jour et avec des accents indignés, Mgrs Fuzet, de Rouen, Mignot, d'Albi, LeSueur, d'Avignon, Oury, d'Alger, Lacroix, de Tarantaise, et Bousquet, de Mende, démentaient cette fausse information et mettaient fin à cette dernière partie de la nouvelle.

Le *Figaro*, appréciant cette manœuvre gouvernementale, disait : « C'est une jonglerie grossière pour détourner l'attention du public des problèmes dangereux comme l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, le budget, etc., etc. ». La *Croix* ajoutait : « M. Combes brûle

du désir de devenir le Pape d'une église gallicane, mais il échouera en voulant organiser une Eglise en dehors de Rome ».

Depuis longtemps Combes poursuit l'œuvre de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; il avait là, lui semblait-il, une bonne aubaine pour précipiter l'événement désiré. Ne pouvant pas raisonnablement tirer des seuls cas des deux évêques des conclusions assez fortes pour ses fins, il grossit la difficulté en y mêlant d'autres éléments pour en faire un conflit politico-religieux.

Le Pape en agit ainsi vis-à-vis de ces évêques, disaient les organes officieux du gouvernement, pour se venger de la mise en congé de M. Nisard, ambassadeur de France au Vatican, après la visite de M. Loubet à Rome et la protestation vigoureuse de Sa Sainteté auprès des puissances, et pour punir ces prélats qui n'ont pas jugé à propos d'adhérer à la lettre de protestation des cardinaux de Paris, de Reims et de Lyon au président de la République.

A tous ces bruits troublants l'*Osservatore romano* répondit que la nouvelle lancée par les deux quotidiens de Paris était erronée du moins quant aux six derniers prélats et quant à la portée politico-religieuse de l'action du Pape qui n'a considéré que « l'honneur de l'épiscopat et le bien des âmes ».

Il ne restait plus donc que le cas des deux évêques dont les causes étaient pendantes au tribunal du Saint-Office. Nous allons les rappeler en quelques mots.

Le dossier de Mgr Geay, évêque de Laval, s'ouvre avant celui de Mgr l'évêque de Dijon.

Depuis longtemps Rome recevait des plaintes du diocèse de Laval. Déjà le 26 janvier 1900, Léon XIII, qu'on ne peut pas accuser de sentiments anti-républicains, avait demandé à Mgr Geay, par l'entremise de S. Em. le cardinal Parocchi, secrétaire du Saint-Office, de donner sa résignation qui, de fait, fut offerte au Souverain-Pontife dans une lettre datée de Bourges le 2 février.

Mais entre temps, le prélat revint sur sa décision soumise, selon lui, à la condition d'être transféré à un autre diocèse de France, fût-il le plus humble, ce à quoi le Saint-Père ne pouvait pas consentir, car les raisons de cette démission étaient « personnelles et intimes et non locales et extérieures ».

Les choses en sont restées là ; le pape espérait toujours une solution plus heureuse, mais ce fut en vain.

Alors le 17 mai 1904, le Saint-Siège, constatant avec peine que les mêmes griefs existaient encore, fit écrire à Mgr Geay par le cardinal Séraphino Vannutelli, secrétaire du Saint-Office, lui demandant de « résigner spontanément la charge et la direction du diocèse qui lui avait été confié ».

Malheureusement, cette lettre qui devait demeurer secrète comme tous les documents qui émanent du Saint-Office (tribunal établi par Paul III en 1542, et présidé par le Pape lui-même, assisté de dix cardinaux et de plusieurs consultants), fut remise entre les mains du premier ministre, et le gouvernement entre ici en

scène. M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, fait remettre au cardinal Secrétaire d'Etat une note qui provoque l'admirable document daté du 10 juin, lequel explique au gouvernement que le Pape n'a pas outre-passé ses droits, et que s'il s'était agi de déposition, il en aurait, par déférence, traité au préalable avec le gouvernement. Mais ce document qui, d'un côté, établit si clairement la conduite correcte de la Cour de Rome, et de l'autre, la mauvaise foi de M. Combes, n'a pas été publié dans le *livre jaune* du gouvernement français.

Le 2 juillet, le secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val, revient à la charge pour convier Mgr Geay à Rome, mais cette lettre comme celle du Saint-Office, est encore remise à M. Combes « en propres mains ».

La réponse fut l'*Ultimatum* dont il sera question plus loin. L'évêque de Laval en n'obéissant pas au Saint-Père qui lui disait : « Venez à Rome », mais en écoutant le ministère qui lui signifiait : « N'y allez pas », encourait des peines canoniques exprimées dans la lettre du Secrétaire d'Etat : « la suspense *latae sententiae ab exercitio ordinis et jurisdictionis* » à laquelle il se soumet d'ailleurs fidèlement.

Enfin, le 24 août, le malheureux évêque n'en pouvant plus, le cœur brisé de la peine qu'il causait à l'Eglise, au Père commun des fidèles et à son diocèse dont il prolongeait l'angoisse mortelle, trompant, pour ainsi dire, la surveillance du ministère qui le gardait à vue, partit seul pour Rome, laissant supposer à son entourage qu'il s'en allait à Saulges, à sa maison de campagne.

A Turin, il écrivit au Pape et au président du Conseil, et le 28 il arrivait à Rome. Le Saint-Père l'accueillit avec bonté, et dès le 30 août l'*Osservatore romano* publiait la note suivante qui fut un soulagement pour tous les catholiques : « Mgr Geay a remis spontanément au pape l'administration du diocèse qui lui avait été canoniquement confié ».

Sa Grandeur elle-même a adressé de Rome à Laval la dépêche suivante : « J'ai donné avec contentement ma démission plusieurs fois offerte en vain au gouvernement. Le Pape a été d'une bonté ineffable pour moi. Je regrette profondément le peuple de la Mayenne ». En recevant avec tendresse l'évêque de Laval, le bon Pape dut se rappeler les témoignages d'affection et d'inaltérable dévouement du clergé de Laval qui, le 17 août, lui disait : « Nous tenons à donner à Votre Sainteté l'assurance qu'Elle n'a à craindre ni du clergé, ni des fidèles du diocèse de Laval la moindre défaillance ». Le Pape a pleuré de joie à la lecture de cette adresse si touchante.

Le lendemain, Mgr Geay était reçu en audience par S. Em. le cardinal Secrétaire d'Etat. Ce sont les seules visites que l'évêque de Laval ait faites à Rome.

Son traitement lui fut supprimé depuis le jour de son départ de France sans la permission du gouvernement. Sa Grandeur a quitté Rome, le 5 septembre, pour la France où il se retire à Cannes, dans la villa Pauline. Il sera promu à son nouveau titre épiscopal au prochain Consistoire.

Le jour même de sa démission, le 30 août, le Secrét-

taire d'Etat écrivait à Mgr Geay. S. Em. lui annonçait que le pape acceptait sa démission, qu'un nouveau titre épiscopal lui serait accordé et que lui-même le félicitait de cet acte de générosité fait pour le bien de l'Eglise.

* * *

Le dossier de Mgr Le Nordez, évêque de Dijon, s'ouvre par la dépêche envoyée par le Secrétaire d'Etat à Son Excellence Mgr Lorenzelli, nonce à Paris, le 10 mars 1904, à l'occasion du refus de certains séminaristes du Grand Séminaire de Dijon de prendre part à l'ordination donnée par Mgr LeNordez, « préférant plutôt être expulsés du Séminaire ». Appuyés de leurs confrères qui se solidarisaient avec eux, ils furent punis par le ministère. Le cas était grave et inquiétant, on consulta le Saint-Siège qui adressa une dépêche au nonce, recommandant à Mgr LeNordez de « suspendre les ordinations jusqu'à nouvel ordre ».

Le nonce, comme il en avait reçu l'ordre, écrivit le 11 mars à l'évêque de Dijon qui reconnut « *juste et opportune* » la demande du Souverain-Pontife.

Mais les esprits loin de s'apaiser s'agrippèrent davantage et rendirent nécessaires de nouveaux procédés. Et le 24 avril, le Pape chargeait le Secrétaire d'Etat d'inviter l'évêque de Dijon de se rendre à Rome. Celui-ci répondit qu'à son grand regret, il ne le pouvait pas à ce moment-là, ayant à faire sa visite de confirmation annoncée depuis plus d'un mois, mais que « vers le milieu de juin il serait à la disposition du Saint-Père. » A Rome

on attendit le prélat jusqu'au commencement de juillet, mais en vain ; alors une seconde invitation en date du 9 juillet conçue à peu près dans les mêmes termes et portant la même sanction que celle qui fut envoyée à Laval, arriva à Dijon à l'adresse de l'évêque. Tombée entre les mains du gouvernement, cette lettre, ainsi que les autres, a provoqué une note de M. Delcassé en date du 15 juillet et dans laquelle il somma le Vatican de retirer ses lettres du 2 et du 9 juillet, sinon le gouvernement verrait à protéger ses droits menacés.

Dans sa réunion du 18 juillet « le Conseil des ministres décida de demander au Vatican le retrait des lettres adressées aux évêques de Laval et de Dijon par les cardinaux Vannutelli et Merry del Val. » Le refus de retirer les dites lettres aurait probablement pour conséquence la rupture des relations diplomatiques ; ce que M. Delcassé devra faire connaître verbalement au nonce à Paris.

A. C. D.

(A continuer)..

LA QUESTION PELLEVOISIN

A *Semaine religieuse* de Bourges publie cet important décret du Saint-Office sur la question de Pellevoisin dont cette Sacrée Congrégation, qui est le tribunal suprême de l'Eglise, s'était saisie depuis un certain temps :

A l'illustrissime et révérendissime Seigneur archevêque de Bourges.

Rome, palais du Saint-Office, 3 septembre 1904.

Illustrissime et révérendissime Seigneur,

Dans la réunion générale du Saint-Office tenue le mercredi 31 août dernier, après avoir pesé avec soin tout ce qui a été porté devant ce suprême tribunal relativement au culte de la bienheureuse Vierge Marie dite « de Pellevoisin », les Ems Seigneurs cardinaux inquisiteurs généraux avec moi ont décidé ce qui suit :

« Bien que la dévotion du scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus et l'inscription parmi les membres de la pieuse confrérie établie au lieu appelé Pellevoisin, sous le vocable de la bienheureuse Vierge Mère de Miséricorde, aient été approuvées ; cependant, du fait de cette approbation, il ne résulte aucune approbation, soit directe ou indirecte, de n'importe quelles apparitions, révélations, grâces de guérisons et autres faits semblables, que, de quelque manière que ce soit, on voudrait rapporter audit scapulaire ou à ladite pieuse Confrérie. Quant à tous ceux, qu'ils soient prêtres ou non, qui publient des livres ou des journaux, ils doivent prendre grand soin de suivre ponctuellement, comme la conscience le prescrit, les règles fixées dans la Constitution apostolique *Officiorum* ; de leur côté, que ceux qui se livrent à la prédication de la parole de Dieu observent entièrement les prescriptions du cinquième concile de Latran et du concile de Trente, session XXVe, concernant la prédication

des apparitions et des miracles ; enfin, que les recteurs des églises qui se proposent d'instituer dans leurs propres églises une pieuse confrérie semblable, ou d'ériger des statues ou des tableaux de la bienheureuse Vierge Marie sous le titre susmentionné de Mère de Miséricorde, se conforment désormais sans aucune restriction aux règles établies par la Sacrée Congrégation des Rites pour le scapulaire du Sacré-Cœur. »

En faisant part de ces décisions à Votre Grandeur pour qu'elle en assure la pleine exécution, &c., &c., &c.

S. cardinal VANNUTELLI.

PROCES DE CANONISATION

Le Bienheureux Gérard Majella

Le Vénérable Stéphane Bellesini

SN la fête de l'Assomption, dans la salle Consistoriale du Palais apostolique, devant le Saint-Père assis sur son trône, entouré de sa Cour, Mgr Panici, secrétaire de la Sainte Congrégation des Rites, a lu et promulgué trois décrets de cette Congrégation, dont deux relatifs à l'approbation des miracles et au « tuto » pour la canonisation du Bienheureux Gérard Majella,

laïc profès de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, et le troisième sanctionnant le « tuto » pour la béatification du Vénérable Stéphane Bellesini, prêtre profès de l'ordre de Saint-Augustin, et curé de Genazano, du diocèse de Palestrina.

A la suite de la lecture de ces décrets, Sa Sainteté Pie X, en quelques fortes paroles, déclara la joie et la consolation qu'il ressentait d'avoir pu les promulguer : joie et consolation, à cause des serviteurs de Dieu auxquels il rendait hommage, mais à cause surtout de Celui auquel remonte la gloire de leurs vertus. Ces serviteurs de Dieu sont arrivés à la sainteté dans ces ordres religieux si combattus aujourd'hui, et leurs exemples stimuleront davantage encore l'esprit apostolique au sein des congrégations auxquelles ils appartiennent eux-mêmes. Le pape exprima encore l'espérance que la vue de ces héros poussera le peuple fidèle à une pratique plus généreuse des vertus chrétiennes et excitera en lui l'amour de l'Eglise. Le Bienheureux Gérard Majella et le Vénérable Etienne Bellesini ont été des vainqueurs : puissent-ils être de plus en plus nombreux ceux qui triompheront des mêmes ennemis avec les mêmes armes : de l'orgueil par l'humilité, de l'avarice par le détachement des biens terrestres, de la luxure par la pureté.

LE CHANT GREGORIEN

L'édition Vaticane. — Chez les Bénédictins de Solesme. — Une importante réunion.

LES 6, 7, 8 et 9 septembre, se sont réunis à l'abbaye des Bénédictins de Solesmes (Appuldurcombe House, île de Wight) les membres de la commission romaine instituée par Pie X pour la restauration du plain-chant grégorien. Dom Mocquereau lui-même avait provoqué cette réunion ; heureux qu'il était de montrer aux ayants-droit sur quelle base solide se préparait à Solesmes la future édition vaticane. Il y eut en tout huit longues séances auxquelles assistèrent régulièrement : dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, président ; le R. P. de Santi, S. J., de . . . me, rapporteur ; dom Mocquereau, prieur de Solesmes ; Giulio Bas, de Rome, secrétaire ; dom Janssens, O. S. B., recteur de Saint-Anselme à Rome ; M. l'abbé GrosPELLIER, de Grenoble, directeur de la *Revue du chant grégorien* ; MM. les chanoines Gaborit, maître de chapelle à Poitiers, Moissenet, maître de chapelle à Dijon, et Perriot, de Langres, directeur de l'*Ami du clergé* ; dom Wilfrid Corney, O. S. B., de l'abbaye de Downside, et dom Gatard, O. S. B., de Farnborough (Angleterre) ; dom Michael Horn, O. S. B., de l'abbaye de Sakau, et dom Raphaël Molitor, O. S. B., de l'abbaye de Beuron (Allemagne) ; le Rév. Moloney

et M. Worth de Londres ; M. Booth, maître de chapelle de Liverpool ; M. Gastoué, de Paris, et le docteur Wagner, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Dès les premiers jours les membres de la commission se rendirent compte que l'œuvre était en de bonnes mains et serait sérieusement menée. Jusqu'au bout il y eut entente parfaite et très intime union. En dehors des séances, l'atelier de paléographie était accessible à tous et dom Mocquereau mettait sa science à la disposition de ceux qui pouvaient désirer des suppléments d'explications. La vue des nombreux manuscrits ou des photographies de manuscrits—pour ne parler que des dernières venues, depuis moins d'un mois il en est arrivé plus de 3,000 — amassés par le prieur de Solesmes, et la constatation faite à loisir de la rigoureuse méthode avec laquelle les moines de l'abbaye rétablissent d'après ces pièces authentiques les textes grégoriens, ont produit une impression profonde et conquis tous les suffrages. Plusieurs, jusque-là défiants et venus avec des préventions en tête, se sont tout de suite et loyalement rendus devant l'évidence d'un travail qui défiera toute critique. Dom Pothier, dans son discours de clôture, n'a donc fait qu'exprimer le sentiment unanime de la commission en témoignant au rédacteur de l'édition vaticane son absolue confiance. Ainsi s'est trouvé réalisé le vœu de Pie X, qui, dès le 4 septembre avait adressé à Appuldurcombe par l'intermédiaire de Mgr Respighi le télégramme suivant :

Sa sainteté, très joyeuse de la réunion des illustres membres de la commission grégorienne auprès des admirables moines de Solesmes, envoie à tous une très large bénédiction apostolique, augurant un heureux résultat de l'union des âmes et des études.

Attendons avec patience l'édition vaticane.

LE PAPE PIE X
 ET LE
CONGRÈS DE LA LIBRE-PENSÉE


 A Sainteté le Pape Pie X, dans une lettre à Son Vicaire, S. Em. le cardinal Respighi, a solennellement protesté contre la tenue à Rome, du Congrès de la Libre-Pensée.

A M. le cardinal Respighi, Notre Vicaire général,
 Monsieur le Cardinal,

Un nouveau motif d'amertume s'est ajouté, ces jours-ci, aux chagrins multiples, qu'entraîne avec lui, spécialement à notre époque, le gouvernement de l'Église universelle. Nous avons appris avec une douleur infinie que les prétendus sectateurs de la libre-pensée se sont réunis à Rome, et l'écho douloureux de leurs discours ne Nous a que trop confirmé les mauvais desseins que Nous avons prévus à la simple annonce de leur congrès. L'intelligence, en effet, est un don très noble, dont

il a plu au Créateur de nous enrichir ; mais prétendre le soustraire à toute dépendance céleste, ou l'élever jusqu'à lui faire repousser la direction et le soutien des vérités surnaturelles, c'est une injure sacrilège envers le Créateur lui-même.

Mais la gravité de l'injure s'accroît considérablement, si l'on réfléchit au lieu où elle vient de s'accomplir et à la pompe extérieure dont on a voulu l'entourer. Rome n'est-elle pas la cité destinée à garder la majesté de la foi ? Il est vrai que les puissances infernales ne prévalent et ne pourront prévaloir en rien contre l'Eglise ; mais leur réunion en un congrès de libres-penseurs, auquel fut donné, en outre, un aspect international, revêt toujours un caractère d'outrage et de provocation, et il n'est pas besoin de dire qu'il enlève à Rome le titre de siège tranquille et respecté du Vicaire de Jésus-Christ.

Aussi, Nous faisons Nôtre l'offense faite à Dieu et Nous en recueillons toute l'amertume dans Notre cœur. Mais ce n'est pas simplement pour soulager notre douleur que Nous vous adressons aujourd'hui la parole, Monsieur le cardinal ; Nous reconnaissons volontiers que, même dans l'extrême tristesse de l'heure présente, le Seigneur s'est complu à nous reconforter par l'imposante démonstration du sentiment filial avec lequel, de toutes les parties de l'Italie, clergé et peuple se sont empressés de se serrer contre Nous et de protester contre la nouvelle offense faite à Dieu et à la religion. Mais Notre désir est que le mal que Nous déplorons ait une

réparation prompte et étendue, là même où il s'est produit.

Dans ce but, Nous faisons appel au zèle dont, en tout temps, Monsieur le cardinal, vous avez donné la très noble preuve, et Nous vous invitons à pourvoir à ce que, dans Rome, ait lieu une solennelle cérémonie de réparation pour l'outrage fait récemment à la divine Majesté, par le congrès international de la libre-pensée. Nous ne doutons pas que Nos fils de Rome, opportunément sollicités par vous, ne s'empressent de correspondre à Notre désir, comme l'exige la sainteté de leur foi et comme semblent le réclamer l'honneur même et le bon renom de leur cité.

En attendant, comme signe de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, monsieur le cardinal, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 21 septembre 1904.

PIE X, PAPE.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le 18 septembre, S. Em. le cardinal Merry del Val a donné la consécration épiscopale au R. P. Agius, Bénédictin, nouveau délégué apostolique aux Philippines, succédant à Mgr Guidi. La cérémonie a eu lieu au monastère bénédictin de Saint-Ambroise, bâti sur l'emplacement de la maison où saint Ambroise aurait habité à Rome. Les prélats co-

consécrateurs étaient Mgr Stonor, archevêque titulaire de Trébisonde, et Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, ancien délégué aux Philippines, avant Mgr Guidi, récemment décédé.

Mgr Agius est Maltais : une partie de sa famille habite l'Angleterre que lui-même connaît fort bien. Il se rendra aux Philippines à la fin du mois, et s'arrêtera aux Etats-Unis.

FRANCE. — La sépulture des archevêques de Bourges. — On procède actuellement, dans le chœur de la cathédrale de Bourges, à de très importants travaux de réfection du lieu de sépulture destiné à recevoir les cendres des archevêques de Bourges, NN. SS. de Merey, Gallois, de la Tour d'Auvergne Lauraguais, Marchal, le cardinal Boyer, ainsi que les restes du chanoine Gassot. Le caveau actuel, trop étroit, est d'un accès pénible, et même dangereux pour la descente des corps.

On a donc enlevé le dallage du chœur, au milieu de la cathédrale, et percé les voûtes au-dessus du sépulcre de l'église souterraine. C'est dans son admirable crypte que l'on va ériger la chapelle funéraire des archevêques.

— Après avoir mis la main sur le dépôt d'alcools que le P. Rey, propriétaire de la marque de la Grande-Chartreuse avait achetés pour la fabrication de la liqueur, le liquidateur entend aujourd'hui fabriquer lui même cette liqueur qui rapporte de si beaux revenus.

Son cambriolage d'alcools lui a valu un premier désagrément. Il a reçu le billet suivant :

Fourvoirie, par Saint-Laurent-du-Pont,
le 16 août 1904.

Monsieur Lecouturier, liquidateur des
biens de Congrégations religieuses,

Apprenant que le vol de mes alcools de Fourvoirie sera bientôt un fait accompli, je tiens à vous dire que je vous laisse toute la responsabilité de ce qui peut résulter de leur emploi. Ils ont été et ils sont ma propriété ; j'ai pu les traiter comme il m'a plu. -

Recevez mes salutations.

C. REY.

Et depuis ce billet M. Lecouturier est très perplexe. Va-t-il fabriquer sa « vraie liqueur » avec cet alcool suspect qui va empoisonner le public ? Cruelle énigme !

ITALIE. — Le miracle de saint Janvier. — Le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier a eu lieu, cette année comme de coutume, en la fête du saint, le 19 septembre.

Dès les premières heures du jour, la cathédrale était remplie d'une foule très animée.

Une multitude compacte de fidèles, d'ecclésiastiques, de sœurs, d'étrangers, dont quelques-uns venus tout exprès, spécialement de prêtres français, remplissait la chapelle royale du Trésor où étaient exposées les ampoules renfermées dans le reliquaire d'argent.

Les fidèles commencèrent les prières à voix haute plusieurs heures avant l'exposition de la relique.

Pour les signaux d'usage et la salve d'artillerie, le commandant du 10^e corps d'armée a donné ordre au colonel du 2^e d'artillerie d'envoyer à la chapelle du

Trésor un lieutenant, un sous-lieutenant et plusieurs artilleurs qui, aussitôt le miracle arrivé, donnèrent avec le drapeau blanc le signal, du haut de la tourelle de la cathédrale. Alors le canon fut tiré du port pendant que les cloches de toutes les églises donnaient à la ville l'annonce de l'heureux événement.

Les officiers d'artillerie de service à la cathédrale avaient revêtu le grand uniforme et furent les premiers à examiner le sang liquéfié miraculeusement et à l'embrasser.

La relique fut ensuite transportée au maître-autel, où tout le chapitre a chanté le *Te Deum*, auquel se sont associés plus de 4,000 fidèles. L'émotion était considérable.

Pendant toute la journée, ce fut, à la cathédrale, un incessant pèlerinage de fidèles.

— L'héritier de la maison de Savoie. — Un fils est né, dans la nuit du 17 septembre, au roi Victor-Emmanuel III.

L'héritier de la dynastie a reçu le titre de « prince de Piémont », et non celui de roi de Rome, comme le voulait le parti italianissime révolutionnaire.

Cette appellation est un hommage indirect à la haute souveraineté du Pape sur Rome. Elle réserve implicitement les droits imprescriptibles du Pontife romain et laisse place, pour l'avenir, à un règlement de la situation née, en 1870, de l'occupation des Etats Pontificaux.

AUTRICHE. — Le duel au Congrès de la Presse. — L'infant don Alphonse, frère de don Carlos, a adressé au congrès international de la presse, siégeant

à Vienne, en Autriche, une lettre ouverte datée d'Ebzenmeyer, l'ancienne propriété de Madame la comtesse de Chambord.

L'infatigable promoteur de la ligue antiduelliste internationale y plaide encore une fois l'abolition de la coutume barbare et antichrétienne du duel.

Son Altesse Royale remercie d'abord la presse de l'appui que beaucoup d'organes ont bien voulu lui donner dans sa campagne contre le duel commencée il y a quatre ans.

« Dès 1901, nous avons pu organiser, dit l'auguste prince, en Allemagne, en France et en Autriche des ligues antiduellistes pour la vraie défense de l'honneur, ensuite nous les avons étendues à la Hongrie, à l'Italie et sans la guerre nous aurions déjà fondé une ligue en Russie ; l'empereur Nicolas y a consenti et m'y a encouragé.

« Depuis ces quatre ans, notre idée a fait des progrès énormes. »

Don Alphonse rappelle les succès obtenus et parle ensuite de la question annexe à celle du duel, de la question de la réforme législative pour la sauvegarde de l'honneur.

« Si nous obtenons une loi, qui prononce une juste et sévère punition contre ceux qui offensent ou diffament leur prochain, le duel perdra, dans la plupart des cas, son droit d'existence. »

Le prince expose ensuite quel sera le résultat final de la campagne antiduelliste : la disparition du duel par suite du manque de prestige ; il ajoute que le courage et l'urbanité ne sauraient qu'y gagner.

Finalement, Don Alphonse prie la presse d'être l'alliée et l'interprète de la campagne antiduelliste, dans l'intérêt de l'humanité et du vrai progrès.

ALLEMAGNE. — L'évêque de Metz et la presse. — Mgr l'évêque de Metz, le T. R. P. Benzler, de l'ordre de Saint-Benoit, avant son départ pour Notre-Dame de Lourdes, où Sa Grandeur s'est rendue avec 1,200 diocésains, a adressé aux fidèles une instruction pastorale.

Le successeur de saint Clément y recommande de nouveau à ses ouailles de s'abstenir de la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux :

« S'il n'est pas permis, Nos très chers Frères, dit Sa Grandeur, d'exposer témérairement la vie du corps, combien moins l'est-il d'exposer la vie de l'âme ? Or, tout journal, roman, ou quelque écrit que ce soit qui, de propos délibéré, attaque la religion et les bonnes mœurs, constitue un grand danger pour le salut des âmes, et doit, par conséquent, suivant la parole du Pape Léon XIII, être considéré comme prohibé et interdit, non seulement en vertu du droit naturel, mais encore en vertu des lois de l'Église.

« Il suit de là, Nos très chers Frères, que si, malgré la défense de Dieu et de l'Église, quelque fidèle se permettait de lire ou de garder des écrits impies ou immoraux, *ou s'abonnait à un journal hostile à l'Église* ou contraire aux bonnes mœurs, il péchera par là même gravement ; *et tout prêtre serait tenu de le priver des bénédictions et des grâces de l'Église, aussi longtemps qu'il n'aurait*

pas renoncé à cette occasion dangereuse de perdre sa foi et ses mœurs.

« Voilà pourquoi, nous adressons à chacun de vous, Nos très chers Frères, nos plus pressantes exhortations à cet égard. Gardez-vous de toute mauvaise lecture ; ne souffrez dans votre maison aucun mauvais écrit, *aucun journal qui, de parti pris, attaque la foi ou les mœurs* ; n'achetez pas à tel ou tel qui vient, on ne sait d'où, vous offrir des livres à domicile : défiez-vous des colporteurs et de leurs belles paroles, s'ils ne sont recommandés par votre pasteur.

« Parents et maîtres chrétiens, surveillez les lectures de vos enfants et de tous ceux sur qui vous exercez votre autorité, et ne tolérez pas qu'ils nourrissent leur esprit d'écrits qui puissent être un danger pour eux. Soyez sur vos gardes, et ne vous endormez pas dans une fausse sécurité, car le danger menace de toutes parts. »

Ce que dit l'évêque de Metz à ses ouailles peut s'appliquer aussi à bien d'autres diocèses. C'est donc une œuvre de sagesse que de rappeler à ce sujet aux fidèles les prescriptions salutaires de l'Eglise.

CHINE. — Le massacre de Mgr Vernhaeghen. — *L'Echo de Chine* apporte les nouvelles suivantes d'Extrême-Orient :

Le correspondant de ce journal lui adresse d'Itchang, dans le Hou-Pé, à la date du 5 août, les détails suivants sur le massacre de Mgr Vernhaeghen, de son frère, le P. Frédéric, du P. Florent et de quatre chrétiens :

C'est à Cha-Ke-Ti, à 90 lieues de Che-Non, dans la sous-préfecture de Guen-Khe, que le massacre a eu lieu. Mgr Vernhaeghen, après y être resté deux jours, devait se rendre à Ta Tsio-Loui. Le P. Florent partit vers sept heures du matin afin de tout préparer pour l'arriver de l'évêque.

A peine avait-il passé le marché qu'il fut assailli par une bande d'individus qui lui portèrent deux coups de lance. Le Père put toutefois sauter à bas de sa mule et se précipiter dans une rizière, mais il fut vite pris et garrotté puis conduit au marché et enfermé dans une chambre.

Mgr Vernhaeghen et le P. Frédéric sortirent à leur tour vers neuf heures. A quelques pas de l'entrée du marché, une centaine de gens, armés de lances, sortirent d'un champ de maïs et prirent les deux chaises. Mgr Vernhaeghen reçut une vingtaine de coups, le P. Frédéric peut-être un peu moins, puis les meurtriers allèrent boire et manger au marché.

C'est après cela qu'ils prirent le Père Florent, qu'ils avaient jusque-là tenu prisonnier. Ils l'amènèrent devant les cadavres de l'évêque et de son frère, et le massacrèrent également à coups de lance. Se saisissant ensuite des corps, ils les jetèrent dans le lit d'un ruisseau qui se trouvait à sec ; c'est là que le mandarin les a trouvés.

Cette conspiration, paraît-il, datait d'environ un mois. Il est certain que des membres ont raconté le meurtre des missionnaires à Che-Nou avant même qu'il eût lieu.

Un délégué du Vice-roi est actuellement sur les lieux pour faire les enquêtes nécessaires. Espérons que justice sera faite.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus à la *Revue*

Ces divers ouvrages sont en vente chez les principaux libraires catholiques de Montréal et de Québec.

LE PALAIS DE CAIPHE et le nouveau Jardin Saint-Pierre des Pères Assomptionistes au Mont Sion, avec plans et figures. Par le P. Urbain Cappens, O. F. M. Paris, Alphonse Picard et Fils.

LE R. P. HENRI CHAMBELLAN, de la Compagnie de Jésus, par Jean Charruau, 2e édit. Prix : 3 fr. Ancienne Maison Ch. Douniol, 29, rue de tournon, Paris-VIe.)

Très appréciée du public chrétien, la *Vie* du P. Chambellan obtenait, dès son apparition, un vif succès, et la première édition fut rapidement épuisée.

L'éloge du livre n'étant plus à faire, nous nous contentons d'en annoncer la réimpression. La maison Téqui réédite aujourd'hui ce bel ouvrage enrichi de nouveaux documents et d'un beau portrait en héliogravure, œuvre de Dujardin, l'artiste parisien si justement admiré.
